

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

*MERCREDI 06 JUILLET 2016*

## **1) Convention avec le Syndicat de la Voirie**

Cet organisme a été sollicité par Monsieur le Maire afin de faire des propositions d'aménagement d'un parking sur une parcelle communale en contre bas de l'Eglise (sur la route de Migron) qui sert aujourd'hui de dépôt. Cet endroit sera également le point de départ des sentiers de randonnées pédestres actuellement à l'étude. Le syndicat estime le coût des travaux et de l'aménagement à 70 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés approuve la convention présentée, autorise Monsieur le Maire à la signer.

## **2) Bilan des travaux de voirie**

Le broyage des bernes est prévu dans les prochains jours et le goudronnage en suivant.

## **3) Point sur l'avancement des travaux du logement 7 rue de l'Eglise**

Les travaux devraient être terminés à la fin du mois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les avenants proposés pour les lots « Electricité » et « 1-cloisons/2-menuiseries/3-sols » pour un montant total HT de 1 387,22 €.

## **4) Adhésion à la Fondation du Patrimoine**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adhérer à la Fondation du Patrimoine.

## **5) Subvention aux associations**

Une nouvelle association communale vient d'être créée. Il s'agit de l'association pour la sauvegarde de l'Eglise Saint-Victorien qui a pour but de financer des travaux de restauration. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de subventionner cette nouvelle association à hauteur de 80 €.

L'association Arts-Terre demande la possibilité de bénéficier d'une participation communale exceptionnelle pour couvrir les frais du spectacle présenté le 11 juin dernier pour un montant de 150 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer le montant demandé.

## **6) Participation au spectacle « Les Romanes »**

Le conseil municipal ne souhaite pas donner suite à la convention pour l'organisation du festival « Les Romanes ».

## **7) Modifications budgétaires**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver les crédits supplémentaires pour une somme de 443 €.

## **8) Questions diverses**

- Monsieur le Maire informe qu'une enquête téléphonique auprès de 1 400 foyers de la communauté d'agglomération de Saintes va avoir lieu entre le 09 septembre et le 10 novembre. Elle a pour but d'analyser les pratiques de déplacement des personnes. Merci de réserver le meilleur accueil aux opérateurs.

- L'atelier du patrimoine propose une soirée balade ouverte à tous pour déambuler dans Villars les Bois. Rendez-vous le mercredi 17 août à partir de 20h.

- Monsieur le Maire informe que le département met des moyens à disposition des propriétaires occupants et/ou bailleurs pour réhabiliter leur logement. Il ne faut pas hésiter à faire appel à ce service. Les coordonnées sont en mairie.

Le Maire,  
Fabrice BARUSSEAU